

**COLOQUINTE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**COLOCYNTHIS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Citrullus colocynthis ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Pulpe de fruit, séchée, de *Citrullus colocynthis* (L.) Schrad. (*Cucumis colocynthis* L.), privée de graine et fragmentée.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. La pulpe de fruit, séchée, de coloquinte est constituée par des fragments de mésocarpe, blanchâtre à jaunâtre, spongieux et friable.
- B. Réduisez la pulpe de fruit de coloquinte en poudre (355). La poudre est jaune clair. Examinez au microscope en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*. La poudre présente les éléments suivants : des fragments de mésocarpe à cellules celluloseuses, plus ou moins ovoïdes, contenant des gouttelettes d'huile ; des amas de cellules scléreuses à parois fortement épaissies et canaliculées ; des vaisseaux de bois, fragmentés, à ornementation spiralée ou annelée ; de nombreuses gouttelettes d'huile. Examinez au microscope en utilisant du *glycérol R* à 50 pour cent V/V. La poudre présente quelques grains d'amidon ovoïdes.
- C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. A 3,0 g de drogue pulvérisée (355), ajoutez 30,0 mL d'*éthanol* à 60 pour cent V/V R. Chauffez à reflux, pendant 15 min. Refroidissez et filtrez.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *cucurbitacine E R* et 10 mg de *β-amyrine R* dans 20 mL de *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acétone R, toluène R (20:80 V/V).

Dépôt : 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Détection : Pulvériser le réactif à la vanilline R. Chauffez à 105-110 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
β-amyrine : une bande bleu-violet ----- -----	Une bande gris-bleu Une bande gris-bleu Une bande gris-bleu intense étalée -----
Cucurbitacine E : une bande violette	Une bande gris-violet Une bande vert-bleu
Solution témoin	Solution à examiner

D. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. A 3,0 g de drogue pulvérisée (355), ajoutez 30,0 mL d'éthanol à 60 pour cent V/V R. Chauffez à reflux, pendant 15 min. Laissez refroidir et filtrez.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de fructose R et 5 mg de saccharose R dans 10 mL de méthanol R à 80 pour cent V/V.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (10:15:25:50 V/V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvériser le réactif au thymol sulfurique R. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
-----	Deux bandes roses
Fructose : une bande rose	Une bande rose
Saccharose : une bande rose intense	Une bande rose
-----	Une bande rose intense
-----	Une bande rose
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 7 pour cent, dont au maximum 5 pour cent de graines.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au maximum 10,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 1,0 g de drogue pulvérisée (355).

Cendres totales (2.4.16) : au maximum 10,0 pour cent, déterminé sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

SOUCHE**DÉFINITION**

Teinture mère de coloquinte préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de pulpe de fruit, séchée, de *Citrullus colocynthis* (L.) Schrad., privée de graine et fragmentée, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques* (1038) et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide jaune brun.

IDENTIFICATION

A. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Ajoutez 5 mL d'eau à 10 mL de teinture mère. Évaporez l'éthanol au bain-marie. Agitez avec 10 mL de *chlorure de méthylène R*. Recueillez la phase organique et évaporez le solvant sous pression réduite. Reprenez le résidu par 1 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *cucurbitacine E R* et 10 mg de *β-amyrine R* dans 20 ml de *méthanol R*.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acétone R, toluène R (20:80 V/V).

Dépôt : 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : Pulvérisez le réactif à la vanilline R. Chauffez à 105-110 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
β-amyrine : une bande bleu-violet ----- ----- Cucurbitacine E : une bande violette	Une bande gris-bleu Une bande gris-bleu ----- Une bande gris-bleu intense étalée ----- Une bande gris-violet Une bande vert-bleu
Solution témoin	Solution à examiner

B. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de fructose R et 5 mg de saccharose R dans 10 mL de méthanol R à 80 pour cent V/V.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (10:15:25:50 V/V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage : à l'air.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Détection : pulvérisez le *réactif au thymol sulfurique R*. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
----- Fructose : une bande rose	Deux bandes roses ----- Une bande rose
Saccharose : une bande rose intense -----	Une bande rose Une bande rose intense ----- Une bande rose
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,4 pour cent m/m.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Pharmacopée française 2004